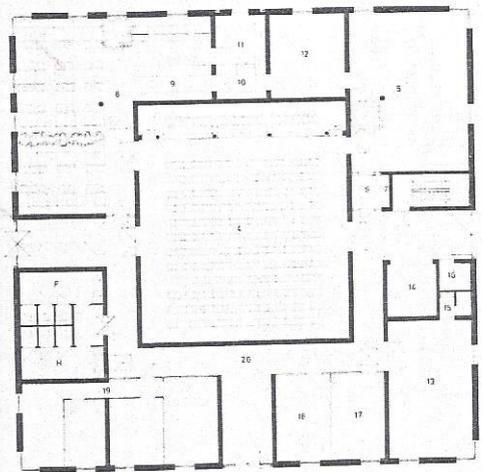
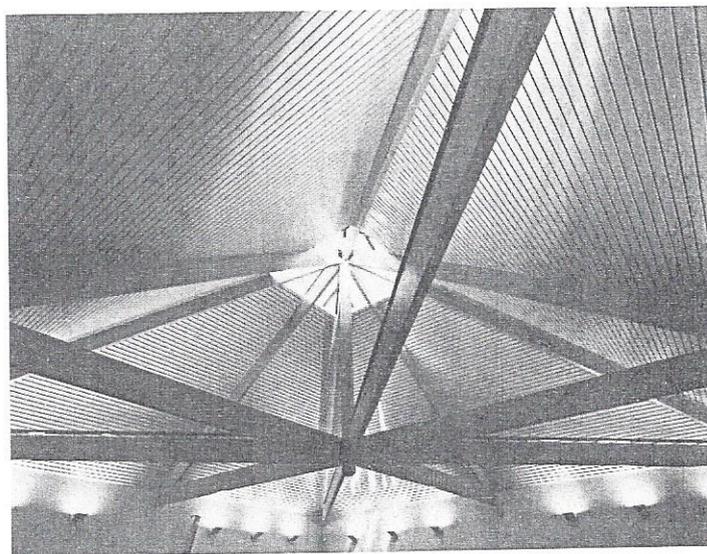
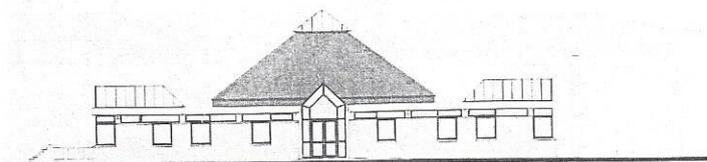


AUTEUR TROUVE

Extension du Siège Social de la Fédération Mutualiste Neutre de Mons-Ath-Tournai-Mouscron.



- 1 Entrée du personnel
- 2 Entrée de service architect
- 3 Entrée de clients
- 4 Grande salle de réunion
- 5 Petite salle de réunion
- 6 Hall
- 7 Cafétéria
- 8 Colonne
- 9 Caf
- 10 Imprimerie
- 11 Copie photocopier
- 12 Réserve
- 13 Imprimerie
- 14 M.N. 200kg
- 15 Courtois
- 16 Entrée sous rampes
- 17 Bureau architecte
- 18 Bureau architecte
- 19 Bureau p. visiteurs

MUTUELLE NEUTRE - MONS 1987

COUPE AA

A - Intervenants:

Maitre de l'Ouvrage:
Les Oeuvres de Santé de la Mutuelle Neutre à Mons asbl.

Auteur de projet:
Pierre FARLA
Architecte et urbaniste E.N.S.A.A.D.

Mons
Bureau d'étude toutes techniques:
G.E.I. - Bruxelles
Entrepreneur:
Entreprises Dherte sa - Flobecq

B - Historique et programme.

En 1980, les locaux de la Fédération Mutualiste Neutre, situés à Mons au 73/75 du boulevard Saintelette, sont devenus trop étroits et inadaptés suite à l'augmentation constante de la population employée et au volume important des archives que le Maître de l'Ouvrage est obligé de conserver pendant 10 ans.

En 1982, l'asbl a racheté la propriété voisine qui appartenait à la Famille Devroede, marchands de Charbon, décide dans un premier temps de démolir les halls existants, de créer un espace vert et des parkings assainissant ainsi un site de typologie industrielle.

Dans un second temps, en 1985, elle décide de construire un nouveau bâtiment spécialisé dans le stockage des archives et de créer de nouvelles salles de réunions, une cafétéria, une imprimerie, les bureaux de l'économiste et de l'archiviste soulageant ainsi l'immeuble de bureaux construit en 1975.

C - Le parti architectural.

Le terrain sur lequel devait se construire le nouveau bâtiment était tellement mauvais, que l'auteur de projet a adopté naturellement un plan concentré carré. Toutes les fonctions se distribuent autour de la grande salle de réunion surmontée d'une toiture pyramide dont la charpente a été réalisée en bois lamellé collé et montée à la manière des fermes triangulaires classiques.

Pour permettre un éclairage d'appoint et la ventilation de cette salle, la toiture a été surmontée d'une verrière dont certains châssis sont amovibles par commande électrique à distance.

La salle d'archives occupe tout le sous-sol à l'exception de la chaufferie.

Cette salle est accessible à l'aide d'un monte-charge de 3, 2 T, et possède une sortie de secours indépendante.

La conception a été réalisée de manière à permettre aux handicapés d'accéder et de circuler aisément dans tous les locaux.

Les matériaux employés sont:

- Le béton armé pour la totalité du sous-sol;
- Les murs porteurs en blocs de béton lourd;
- Les façades et les parois du couloir périphérique sont en briques de Wanlin rouges nuancées;
- l'espace de 50 mm entre la face intérieure du parement de façade et l'isolant de 60 mm fixé contre le mur porteur est ventilé.
- Les châssis sont en bois et verre;
- Les toitures basses sont en zinc-cuivre-titane patiné gris foncé;
- La toiture pyramide est couverte d'ardoises artificielles 20 x 40.
- Les entrées sont éclairées par des verrières sur structure en aluminium foncé;
- Les sols des couloirs périphériques et de la cafétéria sont en dalles zoé gris foncé;
- Les sols des salles sont en revêtement de linoléum et en tapis plain;
- Le sol du sous-sol est du type industriel;
- Voiries en pavés de béton, en tarmac et les trottoirs en dalles de ciment 30 x 30.

Pierre Farla
Architecte & Urbaniste
E.N.S.A.A.D./